

CAPEPS 2024 : l'échec visible de l'État dans la construction d'une nation sportive pour les JOP

Montrouge, le 14 décembre 2023

Ce 11 décembre 2023 l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse fixe 684 postes pour le Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) externe, et 85 pour le concours interne. Ces annonces interviennent à la veille de l'année de la Grande Cause Nationale, dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive (APS). Malgré une augmentation de 14 postes, elles ne sont toujours pas à la hauteur des défis sanitaires et sociaux auxquels doit répondre l'EPS.

Depuis la chute spectaculaire des recrutements au CAPEPS externe décidée par Jean-Michel Blanquer (ancien ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) en 2018 (de 800 à 630 soit -21 %), la situation de l'enseignement de l'EPS se dégrade fortement. Alors que le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire ne cesse d'augmenter (plus de 20 000 en 5 ans), les postes à pourvoir au CAPEPS diminuent drastiquement sur cette même période. La conséquence est sans appel : les heures non assurées en EPS explosent. **Pour une nation qui se veut sportive et qui place la promotion de l'APS comme Grande Cause Nationale, c'est un constat alarmant.**

L'annonce d'une nouvelle réforme des concours, courant 2024, par Gabriel Attal (ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) est à souligner. Les raisons de cette réforme (effondrement des candidatures au CAPES, manque d'enseignant·es...) sont à l'opposé de la réalité évoquée ci-dessus concernant le CAPEPS avec, en 2023, 4859 candidatures au concours interne et externe. Il est temps de mettre en place une réforme des concours adaptée aux spécificités de la discipline. Et celle-ci doit évidemment se faire **avec l'ensemble des parties prenantes autour de la table.**

À la veille d'un quatrième changement d'ampleur en quinze ans, le recrutement et la formation des enseignants ont plus que jamais besoin de lisibilité et de stabilité. **Position historique de l'ANESTAPS, nous veillerons à ce que la réforme des concours, qui passent en fin de 3e année de licence, se fasse d'une manière co-réfléchie et spécifique.**

Alors que le monde entier aura les yeux rivés sur la France pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, il est plus que jamais temps de montrer que l'héritage promis passe par une reconnaissance de l'Éducation Physique et sportive tant par les moyens que par leur professionnel·les. En ce sens, **l'ANESTAPS demande une augmentation drastique du nombre de postes au CAPEPS.**

Contact :

Florian MARGUERITE
Attaché de presse

presse@anestaps.org

06.51.04.50.72

Lily ROGIER
Présidente

lily.rogier@anestaps.org

07.85.31.87.34